

Département de la
Gironde

Le 10 octobre 2024,

Arrondissement de Langon

Mairie de



SAUVETERRE
DE GUYENNE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,

En raison de l'absence de quorum lors de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 9 octobre 2024, il est nécessaire de convoquer une nouvelle séance conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Aussi, j'ai le plaisir de vous convier au **Conseil Municipal** qui se réunira en séance **ordinaire** à la **Salle Sottrum** (1^{er} étage de la Mairie) de Sauveterre-de-Guyenne, le :

Lundi 14 octobre 2024 à 20h30

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,



Christophe MIQUEU

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2024.

Proposition de suppression(s)/ajout(s) de point(s) à l'ordre du jour.

- **Point d'étape sur la situation de l'EHPAD de Sauveterre-de-Guyenne** (*Information*) ;

1. Urbanisme, patrimoine et développement

- Point d'étape sur les travaux en cours (Assainissement, CAB, etc.) (*Information*) ;
- *Sous réserve* - RPQS 2023 d'assainissement collectif (*Délibération*) ;

2. Ecole, culture et éducation

- Prise en charge par l'Etat de la rémunération du personnel affecté à l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur le temps de la pause méridienne (*Délibération*) ;

- Fixation d'un tarif spécifique pour la cantine et le périscolaire des enfants accueillis en famille d'accueil (*Délibération*) ;
- Etat des frais du service scolaire (école & restauration) : Année scolaire 2023/2024 (*Délibération*) ;
- Patrimoine communal – Restauration des monuments historiques (Mise à jour du plan de financement) (*Délibération*) ;
- Soutien exceptionnel au CAC dans le cadre de l'organisation de la fête des vins 2024 / Décision modificative n°3 du budget principal (*Délibération*) ;
- Adhésion au réseau micro-folie (*Délibération*) ;

3. Ressources humaines

- Création d'un emploi non permanent (accroissement temporaire d'activité) à temps non complet (service administratif) (*Délibération*) ;

4. Finances

- Indemnité de gardiennage des églises : Année 2024 (*Délibération*) ;
- Fixation des tarifs municipaux 2025 (*Délibération*) ;

5. Décisions du Maire (*compte-rendu*)

6. Questions diverses

7. Agenda